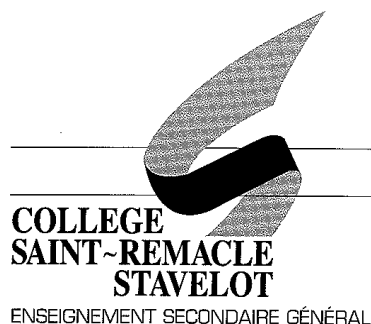


Stavelot, le 20 janvier 2023



Belgique Tél.0032 80 89 20 60

Fax : 0032 80 89 20 69.

Avenue Ferdinand Nicolay, 35,

4970 – STAVELOT

Projet CANAL 3 – Lauréat 1998
du Prix de la Fondation Reine Paola.

www.canal3.eu

Chers parents,
Chers étudiants,
Chers collègues,
Chers amis,

Permettez-nous tout d’abord de vous remercier pour votre présence enthousiaste ce vendredi 20 janvier. Nous avons grand besoin de votre soutien, de votre énergie dans ce pari qu’est Canal 3.

Parlons-en, justement, afin que chacun mesure ce qui en fait l’esprit : au-delà du plaisir du voyage, c’est une occasion unique de vivre la solidarité, le dépassement de soi, le respect et la découverte de l’autre avec plus ou moins 125 jeunes de son âge, mais aussi une cinquantaine d’enseignants ! Et ce, pendant 8 jours, 24 heures sur 24...

Espérons que chacun profitera à fond de cette semaine.

L’aventure est lancée, à chacun de s’y mettre !

Bon Canal 3 !

1. Site Internet

Le Site Internet www.canal3.eu est en ligne ! Cet outil doit permettre de faciliter la communication entre l'équipe Canal 3, les parents et les élèves. Prenez l'habitude de le consulter fréquemment. Si vous avez un problème, des questions à poser, dirigez-vous d'abord vers le site afin de vérifier si vous pouvez y trouver les solutions ou les réponses.

Il permet également de suivre l'actualité du projet, voir les photos des différentes activités réalisées pendant l'année, revoir les photos des éditions précédentes ou encore de télécharger les documents que vous auriez égarés.

2. Financement

Une première estimation nous conduirait à un budget individuel pour ce voyage de 450 euros, sachant qu'enseignants et accompagnateurs adultes extérieurs s'acquittent de la même somme que les jeunes.

Nous souhaitons limiter la participation de chacun en organisant une vente de vin et jus de pomme qui pourrait ramener cette participation à **250 €**. Un objectif raisonnable puisque nous l'avions atteint et même dépassé lors des précédentes tentatives.

Les activités proposées poursuivent plusieurs objectifs :

- répartir la dépense : un parrain, un tonton, une mamy sont toujours très heureux de participer au financement du voyage, d'autant que cette participation leur vaut un produit (le vin, le jus de pomme, ou une bière locale) à des prix raisonnables,
- donner conscience aux jeunes, via leur implication dans ces opérations de financement, de la « valeur » de leur voyage,
- répartir les efforts en permettant aux parents de s'impliquer concrètement dans le projet spécialement lors de la vente du vin,
- travailler tous ensemble (élèves, enseignants, adultes, parents) dans un but commun.

Nous vous proposons donc de verser la somme de **50€** en janvier, **50€** février, **50€** en mars, **50€** en avril et **le solde de 50€** pour le 03 mai sur le compte de Canal 3 - Collège Saint-Remacle :

IBAN **BE34 0012 8239 7590** et BIC : GEBABEBB

et ce, de manière à arriver pour fin mai à la somme de 250 €, budget prudent. Rien ne vous empêche toutefois de verser la somme intégralement, ou d'adopter un autre rythme de financement, pour autant que cela soit clôturé pour 03 mai.

Pour ne pas compliquer inutilement le travail de nos comptables, il est indispensable que vous indiquiez dans la rubrique « communication » du virement, **le nom, le prénom, la classe et la mention "participation"**.

D'autre part, vous aurez compris que des versements réguliers nous aident à faire face aux frais auxquels nous sommes déjà exposés : reconnaissances, arrhes, déplacements, réservations, etc. ...

Sachez encore que Canal 3 n'a de sens, aux yeux de ceux qui le font vivre, que dans la mesure où il entraîne dans l'aventure tous les élèves de troisième. Or, personne n'ignore le coût de la

vie en cette période de restriction, ni les soucis financiers, parfois aigus, auxquels certaines familles sont confrontées.

Qu'une telle situation ne provoque pas de malaise : un contact téléphonique par exemple, avec Madame Michel (0496/50.67.18 ou 087/23.23.17) ou avec Madame Fink (0495/64.31.75) ou encore avec Madame Schleck (0474/20.42.79) permettra de régler ce type de problème immédiatement et en toute discrétion.

Pendant le séjour, une cagnotte « Canal 3 » est prévue pour chaque classe. Elle peut éventuellement permettre l'achat d'une collation ou d'une boisson supplémentaire. Il est donc inutile de prévoir de l'argent de poche pour vos enfants.

3. Vente du vin, du jus de pomme et de la Sparsa (bière locale)

Ça y est la vente des vins, jus de pommes et bière est officiellement lancée ! A vous de jouer !

Cette vente a pu représenter ces dernières années une grosse part du budget général. Pour y arriver, il a fallu atteindre une moyenne de 150 bouteilles vendues par élève. Mais plus nous vendons, moins nous payons...

Les vins, la bière et le jus de pomme que nous proposons sont connus, appréciés et souvent commandés avec plaisir par ceux qui se les étaient procurés lors de nos précédentes ventes. D'autre part, les gens sont souvent prêts à soutenir un projet tel que Canal 3 en achetant quelques bouteilles.

Pratiquement :

- Vous avez reçu une farde contenant :

→ une brochure qui reprend les principales caractéristiques des produits proposés.

→ des bons de commande blancs : ce sont les talons où vous pourrez tenir le compte des commandes de vos « clients ». N'oubliez pas de **percevoir l'argent au moment de la commande** et de remplir en retour la partie droite du bon de commande comme preuve de paiement. Des bons supplémentaires seront disponibles à l'accueil et/ou à télécharger sur le site dans la partie "courriers ».

- A la fin de la période de vente, il vous faudra totaliser vos commandes **via un formulaire en ligne** qui se trouve dans la partie "courriers" du site : ce dernier doit être encodé et envoyé pour le **22 mars au plus tard**.

1. Rendez-vous sur le site www.canal3.eu

2. Allez dans la partie « ACTUALITES » et cliquez sur l'article "formulaire en ligne" afin d'obtenir le lien

3. Remplissez le formulaire en ligne **!!! un seul par élève**

4. Vérifiez que vous avez bien reçu un mail de confirmation.

- Nous vous demanderons de régler la totalité de la commande en **un seul virement** sur le compte bancaire de Canal 3. Pour faciliter la comptabilité, veuillez indiquer en

communication le **nom du participant, sa classe et la mention « vin »** et effectuer le paiement **pour le 22 mars au plus tard.**

Rappel du numéro de compte : **BE34 0012 8239 7590**

- **Enlèvement** : uniquement le **vendredi 21 avril (de 17h30 à 20h00)** et le **samedi 22 avril (de 09h30 à 12h)** dans la cour de l'école. Cela se fera sur rendez-vous. Les infos suivront.

Si vous désirez une facture pour les indépendants et entreprises qui le souhaitent, veuillez la demander à l'avance via l'adresse mail vins.canal3@cssr.be. Précisez les coordonnées et le détail de la commande de votre client.

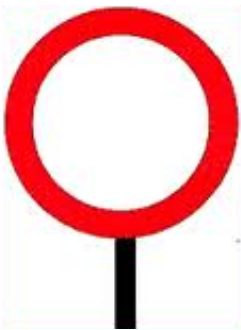
- Pour toute question à propos du vin, envoyez un mail à vins.canal3@cssr.be

4. Rôles

Pour assurer le bon déroulement des journées à vélo, chaque élève doit s'impliquer dans un rôle précis.

Voici les différents rôles qui seront présentés aux élèves par les responsables de classe. Tout le monde devra s'engager dans l'un des postes. Des formations seront étalées de février à mai pour les préparer à leur rôle durant Canal 3.

Signaleur :



- Après un coup de sifflet pour attirer l'attention, il prévient le danger en signalant les obstacles.
- Il bloque les carrefours des petites routes avant le passage du groupe, pour lui permettre, en toute sécurité, de rouler régulièrement sans devoir s'arrêter à chaque croisement.

→ efforts supplémentaires pour la sécurité des autres.

Pilote de tandem :

Il emmène sur un tandem celui qui n'en peut plus, celui qui est blessé ...

- Il conduit le vélo du passager.



→ du travail pour vos mollets pour permettre à chacun de faire le maximum à vélo.

Journaliste :



- Il réalise un reportage sur la journée vécue "pour laisser des traces".
- Il intervient en direct à la radio pour donner de nos nouvelles.
- Le jour de son étape, avant le repas du soir, il participe à la rédaction du compte-rendu quotidien publié sur le site de Canal 3.

→ motiver le peloton à repartir le lendemain.

→ se mouiller pour que les parents et les amis soient informés.

Mécanicien :



- Il veille au bon fonctionnement des vélos, effectue les bons réglages (selle, freins, ...) et répare les petites pannes (crevaisons, ...).
- Il veille sur les vélos du groupe : rangement, gonflage, huile sur la chaîne.
- Il emporte la trousse mécanique de la classe.
- Pendant le Break (en général avant le repas du soir), il doit réparer les chambres à air crevées, en s'assurant le lendemain matin de leur étanchéité et ainsi repartir avec du matériel de réserve en bon état.

→ se salir les mains pour que tous les vélos fonctionnent parfaitement et tiennent le coup.

Secouriste(*) :

- Il soigne les bobos tels que piqûres, plaies, irritations, cloques, ...
- Il réagit de façon appropriée en cas d'accident plus sérieux.
- Il utilise et entretient une trousse de secours.
- Avant le repas du soir, il soignera les petits bobos de la journée qui ne requièrent pas l'intervention de l'infirmière.



→ du sang-froid, de l'attention et de la disponibilité pour les autres.

Photographe(*) :



- Pendant deux étapes, il prend un maximum de photos de la journée.
- Il doit faire preuve de créativité pour faire des photos originales.
- Avant le repas du soir, il doit les sélectionner pour la projection. Celles-ci pourront devenir un support pour les journalistes et présentateurs.

→ avoir l'œil sur tout pour ramener des souvenirs, motiver le groupe avec des idées créatives.

5. Vélo

Aspects techniques ?

- Le VTT ou le VTC conviennent, pas le vélo de route.
- Il faut satisfaire au contrôle technique (voir plus loin).
- Il doit être :
 - à votre taille
 - équipé d'un bidon et porte bidon.
- Un rehausseur de potence, une potence réglable ou des cornes redressées (avantage des deux premiers : vous conservez en permanence le contrôle des manettes), une selle moelleuse peuvent vous apporter un confort pour les heures de selle qui vous attendent.
- Si on « n'a pas de vélo » ?

D'abord, chercher autour de soi : famille, amis, voisins acceptent souvent avec plaisir de dépanner quelqu'un pour Canal 3. Si, après avoir vraiment cherché, on n'a rien trouvé, on contacte son responsable de classe.

Pour assurer le maximum de sécurité, le port du casque est obligatoire !!!

Contrôle technique obligatoire !!!

Afin d'être sûrs de n'emmener de Stavelot que des vélos en bon état, garants de sécurité, nous exigeons un contrôle technique de chaque vélo. Deux solutions s'offrent à votre choix :

1. Première solution : contrôle technique au collège (gratuit)

- Dépôt des vélos des **signaleurs** le mercredi 05/4 à 16h, (après la formation) dans le hall de gym . (NB: Les signaleurs doivent apporter leurs vélos le mercredi matin au verger où ils le récupéreront pour la formation du mercredi après-midi) **ATTENTION: il est interdit de rouler dans la cour de l'école!!!**
- Accueil des vélos de **tous les autres** le mercredi 05/4 de 7h30 à 8h15 et de 16h à 16h45 dans le hall de gym.
- **Chacun** récupère son vélo contrôlé le jeudi 06/04 au hall de gym pour participer à la randonnée canal 3 2020. A 16h, après la randonnée, chacun repart avec son vélo.

2. Deuxième solution : contrôle technique chez un professionnel

- Présenter le vélo chez un mécanicien professionnel qui atteste du bon état de celui-ci en remplissant la « fiche technique canal 3 ». Celle-ci est disponible à l'accueil (boîte rouge) ou à télécharger sur le site.
- La fiche technique doit être rentrée **impérativement pour le lundi 24 avril**.

NB : si vous achetez un **nouveau vélo**, il suffira de nous fournir une copie de la facture.

6. Entraînement

Vous pourriez rencontrer l'un(e) ou l'autre ancien(ne) qui vous raconterait avec le sourire être arrivé(e) au terme de Canal 3 sans s'être entraîné(e) et sans avoir dû monter dans un des véhicules d'assistance. Cela est effectivement arrivé !

Mais nous pouvons vous affirmer que, quand c'est arrivé, cela ne s'est pas fait sans peine : le sourire qu'on a en racontant on l'avait rarement sur le vélo.

Entraînez-vous !

Demandez aux copains qui n'habitent pas trop loin de partager ces séances d'entraînement !
Demandez à vos parents de vous accompagner ou de vous conseiller sur les itinéraires à choisir !
Allez-y progressivement et dans un premier temps, cherchez les parcours les moins accidentés possibles !

Etre en super-forme, c'est la certitude de pouvoir profiter de TOUS les moments de Canal 3 et la satisfaction profonde d'être capable d'apporter son aide à celui qui en aurait besoin..

7. Divers

- Pour les amateurs de dessin ou de graphisme, un autre concours : le gagnant verra le logo qu'il aura inventé sur la brochure ou tout autre support.
- Différents cours intégreront Canal 3 à leur menu (entre autre : le cours de géographie pour la présentation des étapes, le cours de français pour la présentation des élèves,...)
- Une brochure de présentation (élèves, classes, accompagnateurs, parcours) sera réalisée par les jeunes et distribuée au départ des autocars.

8. Qui contacter ?

- Canal 3 suscite beaucoup d'interrogations ... trop pour une seule personne. Aussi, si vous avez une question ou un souci concernant :

- ❖ Le vin : vins.canal3@cssr.be ou Sandra Schleck (0474/20.42.79 ou schleck.sandra@cssr.be) ou Justine Defèche (0479/65.14.80 ou defeche.justine@cssr.be)
- ❖ Le site Internet : Arnaud Schillewaert (0494/67.65.17 ou schillewaert.arnaud@cssr.be)
- ❖ Le vélo : René Grosjean (0473/37.67.76 ou grosjean.rene@cssr.be)
- ❖ La santé d'un participant : Mme Hernou (0494/91.57.70 ou hernou.aurelie@cssr.be)
- ❖ Régime alimentaire particulier (allergie, végétarien, ...) : Mme Hernou (0494/91.57.70 ou hernou.aurelie@cssr.be)
- ❖ L'aspect financier : Laurence Michel (0496/50.67.18 ou 087/23.23.17 ou michel.laurence@cssr.be) ou Joëlle Fink (0495/64.31.75 ou fink.joelle@cssr.be) ou encore Madame Schleck (0474/20.42.79 ou schleck.sandra@cssr.be)

- Le numéro de compte :

IBAN : BE34 0012 8239 7590

code BIC : GEBABEBB

avec mention du nom + prénom + classe + vin ou participation

- Chaque classe aura un responsable qui va préparer avec eux ce Canal 3 2022 :

3A : Michael Mathieu (0496/90.37.25 ou mathieu.michael@cssr.be)

3B : Arnaud Schillewaert (0494/67.65.17 ou schillewaert.arnaud@cssr.be)

3C : Laetitia Cormann (0476/25 92 94 ou cormann.laetitia@cssr.be)

3D : René Grosjean (0473/37.67.76 ou grosjean.rene@cssr.be)

3E : Sandra Schleck (0474/20.42.79 ou schleck.sandra@cssr.be)

Calendrier « Canal 3 2023 »

- **Vendredi 20/01** : PRÉSENTATION DU PROJET + distribution du premier courrier
- **Dimanche 12/02** : Dîner Canal 3
- **Mardi 21/03** : clôture de la vente du vin et du jus de pomme (encodage et paiement)
- **Mercredi 05/04 en soirée** : contrôle technique de tous les vélos
 - ➔ Dépôt des vélos des **signaleurs** le mercredi 05/4 à 16h, (après la formation) dans le hall de gym .
 - ➔ Accueil des vélos de **tous les autres** le mercredi 05/4 de 7h30 à 8h15 et de 16h à 16h45 dans le hall de gym.
- **Jeudi 06/04** dès 12h00 : randonnée « Canal 3 ».
- **Vendredi 21/04** (de 17h30 à 20h00) et **samedi 22/04** (de 9h30 à 12h00) : livraison du vin et du jus de pomme.
- **lundi 24/04** : date limite pour rendre les fiches techniques.
- **samedi 20/05 au samedi 27/05**: « CANAL 3 2023 ».

NB : D'autres dates (dont certaines les mercredis après-midi) se rajouteront en cours d'année, comme les dates des formations par exemple. Elles vous seront communiquées via courrier ou sur le site.